

ÉVALUATION DES HABITUDES DE DÉPLACEMENTS -  
VERSION CANADIENNE FRANÇAISE DU  
UAB LIFE-SPACE ASSESSMENT (LSA-F)

TRADUCTION FRANÇAISE ET ADAPTATION DU GUIDE D'ADMINISTRATION

PAR  
CLAUDINE AUGER, ERG, M.SC  
LOUISE DEMERS, ERG, PH.D  
ISABELLE GÉLINAS, ERG, PH.D

## Avant-propos

Ce guide d'administration est la traduction canadienne-française du manuel original « *Using the UAB Study Of Aging Life-Space Assessment* » produit par le Center for Aging, University of Alabama at Birmingham (UAB), Birmingham, Alabama et le Birmingham/Atlanta VA Geriatric Research, Education, and Clinical Center (GRECC).

Le questionnaire a fait l'objet d'une traduction parallèle inversée et d'une étude de validation transculturelle dont les résultats ont été publiés dans la revue *Disability and Rehabilitation : Assistive Technology* (Auger, Demers, Gélinas & al, accepté 2008).

La traduction du présent guide a été effectuée parallèlement celle du questionnaire. De plus, le document intègre les consignes qui ont été précisées dans le cadre de l'étude de fidélité test-retest de la version canadienne-française auprès d'utilisateurs d'aides à la mobilité motorisés.

Pour plus d'information sur la version originale, veuillez contacter

Patricia S. Baker, PhD  
UAB Center for Aging  
CH19 201  
1530 3rd Avenue South  
Birmingham, AL 35294-2041  
Courriel: pbaker@uab.edu  
Téléphone: 205-934-9261  
Télécopieur: 205-934-7354

Pour plus d'information sur la version canadienne française, veuillez contacter

Claudine Auger  
Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal  
4565 chemin Queen-Mary  
Montréal, QC H3W 1W5  
Courriel : claudine.auger@umontreal.ca  
Téléphone : 514-340-3540  
Télécopieur : 514-340-3548

## Remerciements

- Aux utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec et de l'Hôpital Ste-Anne qui ont accepté de participer au processus de traduction et aux études de validation
- Traduction: Carolyne Belzile, Julie Lévesque, Karen Sherman, Bernadette Wilson
- Validation de la traduction: Claudine Auger, erg, MSc, Christina Benko, erg, Evelyne Cochet, erg, Anne-Marie Léporé, erg et Michelle Plante, erg
- Comité d'experts : Claudine Auger, erg, MSc, Evelyne Cochet, erg, Daniel Grondin, François Routhier, PhD, Julie Lévesque et Bernadette Wilson
- Pré-test de la traduction : Chantal Jacques, erg, Carole Lacoste, erg, Danièle Lacroix, pht, Marie-Ève Lamontagne, erg et Danny Leclair, erg
- Aux assistants de recherche: Maïté Azam et Philippe Létourneau, pht
- Recrutement : Chantal Guérette et Hélène Côté
- Analyses statistiques : Francine Giroux

## Introduction

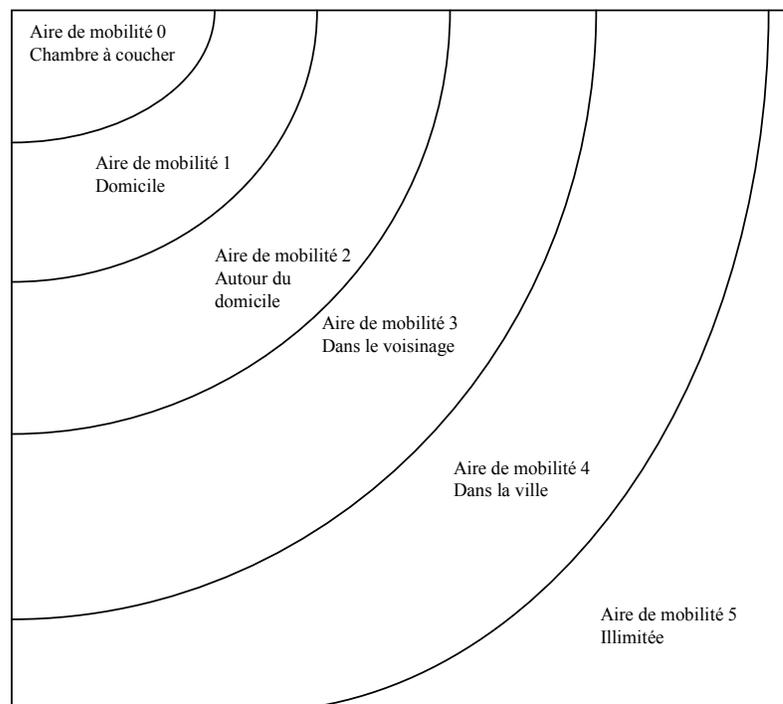
L'Évaluation de l'aire de mobilité (LSA-F) mesure la mobilité en fonction de l'étendue spatiale des interactions de la personne avec son environnement. Ce questionnaire vise à déterminer quelles ont été les habitudes de déplacement du participant au cours du mois ayant précédé l'évaluation. L'aire de mobilité est établie en fonction des environnements qu'un sujet parcourt régulièrement dans une période de temps en vue de pratiquer ses activités. L'évaluation permet notamment de savoir jusqu'où une personne peut se rendre à partir de son domicile, à quelle fréquence elle le fait ainsi que son degré d'indépendance lors de ses déplacements.

Chaque niveau d'aire de mobilité correspond à une distance de plus en plus éloignée de la pièce où la personne dort.

- 0 = Mobilité délimitée par sa chambre à coucher (ou à la pièce où elle dort)
- 1 = Mobilité délimitée par son domicile/unité de vie
- 2 = Mobilité délimitée par l'espace situé autour de son domicile/unité de vie (par exemple, sur la galerie, le patio, dans l'entrée de cour ou dans le hall d'entrée de son immeuble ou de sa résidence)
- 3 = Mobilité délimitée par son voisinage
- 4 = Mobilité délimitée par sa ville
- 5 = Mobilité à l'extérieur de sa ville

Ces niveaux d'aire de mobilité concentriques sont illustrés à la Figure 1. La définition des ces différents niveaux peut varier quelque peu selon les gens, mais elle est cohérente pour une même personne. Selon les travaux de Baker, Bodner & Allman (2003), 60 % des sujets (aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural) décrivent leur voisinage comme étant situé à moins d'un kilomètre de leur domicile. De plus, 92,5% des personnes interrogées considèrent que se rendre à l'extérieur de la ville représente une distance plus grande que 15 kilomètres.

Figure 1 : Niveaux d'aire de mobilité



## Directives pour l'administration et la cotation du LSA-F:

L'évaluateur procède suivant le questionnaire reproduit à la page 10.

### **Milieu de vie**

Préciser si la personne vit dans une maison unifamiliale, un édifice à logements, en résidence privée ou en centre d'hébergement de longue durée. Ceci permet d'ajuster la formulation des questions en fonction du milieu de vie de la personne. Le mot « domicile » dans l'aire de mobilité 1 et 2 est remplacé par « unité de vie » pour les personnes hébergées. L'unité de vie fait référence aux espaces connexes à la chambre à coucher, sur l'unité où vit la personne. Le mot « immeuble » dans l'aire de mobilité 3 est remplacé par résidence ou hôpital selon le terme qui désigne le mieux le milieu de vie de la personne.

### **Ville**

Demander à la personne de préciser à quoi correspond sa ville ou son village avant de débiter l'évaluation. Il est suggéré de laisser la personne déterminer elle-même à quoi correspond son voisinage et sa ville. S'il est nécessaire de préciser une distance, il est suggéré d'utiliser les références ci-contre, lesquelles sont des estimations basées sur des définitions individuelles obtenues par Baker et al (2003).

Dans son voisinage : moins d'un kilomètre (0,5 mille) – 60 % des personnes sont d'accord, principalement celles vivant en milieu rural.

Dans sa ville : À l'extérieur du voisinage, mais à moins de 15 km (environ 10 milles) du domicile.

À l'extérieur de sa ville : 15 km (environ 10 milles) et plus – 92,5 % des personnes sont d'accord. Aucune différence de réponse n'a été notée entre les résidents vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural.

Dans le cadre des travaux de validation canadienne-française (Auger, Gélinas, Routhier, Guérette, & Demers, 2007), il s'est avéré que la définition de la ville nécessitait des clarifications en raison de fusions municipales récentes. En préambule à l'entrevue, il est donc recommandé de demander à la personne de préciser quelle est sa ville et d'utiliser au besoin la référence en kilomètres proposée dans le guide d'administration original pour aider à délimiter la ville de la personne. La compréhension du terme voisinage doit aussi être vérifiée, particulièrement en milieu rural où ce terme pourrait faire référence au fait de visiter ses voisins. Si la personne vit dans une ville fusionnée, lui suggérer de référer à l'arrondissement où elle vit de façon à correspondre à la définition de 15 kilomètres (10 milles).

### **Aides techniques**

Puisque l'une des questions du LSA-F vise à déterminer si des aides techniques sont utilisés, il est préférable de vérifier quelles sont les aides techniques utilisées avant d'administrer le questionnaire à l'aide de la question reproduite à la page 10.

Ces éléments de réponse permettent à l'évaluateur d'avoir un premier aperçu du type d'aide technique que la personne utilise pour atteindre les différents niveaux d'aire de mobilité. Ils lui indiquent également s'il est nécessaire d'explorer davantage après avoir demandé à la personne si elle se rend dans une aire de mobilité donnée.

Précision à apporter pour la question suivante :

Comment vous y êtes-vous rendu? Question B - Avez-vous utilisé des aides techniques ou de l'équipement spécialisé pour vous rendre \_\_\_\_\_?

Si la personne a déjà mentionné qu'elle utilisait une canne, l'évaluateur devrait en faire mention dès le niveau 1 : Avez-vous utilisé votre canne pour vous rendre \_\_\_\_\_?

Si le sujet répond « non », l'évaluateur devrait introduire à nouveau cet indice à chacun des niveaux subséquents.

Si la personne utilise l'aide technique « à l'occasion », et/ou qu'elle l'apporte avec elle seulement « au cas où », alors vous devez indiquer que le sujet utilise une aide technique.

## **Aide utilisée**

Il est très important d'évaluer le degré d'indépendance sur le plan de la mobilité pour *chacun* des niveaux d'aire de mobilité.

Aucune aide :

L'indépendance sur le plan de la mobilité signifie que la personne a atteint un niveau d'aire de mobilité sans utiliser d'équipement ou d'aide technique et sans avoir recours à l'assistance d'une personne. Lorsque quelqu'un rapporte être indépendant dans ses déplacements pour un niveau donné, vous devez inscrire « non » dans les colonnes B et C de la feuille de cotation.

Aide technique ou équipement spécial :

Si la personne réussit à atteindre un niveau en utilisant une aide technique telle qu'une canne, un cadre de marche ou toute autre aide technique lui permettant de passer d'un niveau à l'autre, vous devez inscrire « oui » dans la colonne B vis-à-vis ce niveau. Si l'assistance d'une personne n'est pas requise, vous devez inscrire « non » dans la colonne C. Un meuble placé stratégiquement dans la pièce afin d'aider le sujet à maintenir son équilibre ou un cadre de marche placé à côté d'un lit ou d'une chaise afin de faciliter les transferts sont également considérés comme des aides techniques.

Assistance d'une personne :

Si la personne réussit à atteindre un niveau, mais seulement avec l'assistance d'une autre personne, vous devez inscrire « oui » dans la colonne C vis-à-vis ce niveau. Cette consigne s'applique pour les sujets qui ont besoin de quelqu'un pour les conduire à certains endroits, les aider à monter dans l'autobus ou les accompagner dans leurs déplacements. Si la personne utilise également une aide technique, vous devez inscrire « oui » dans la colonne B. Si seule l'assistance d'une personne est requise, vous devez inscrire « non » dans la colonne B.

Pour ce qui est du besoin d'assistance, si le répondant mentionne qu'une personne est généralement présente seulement « au cas où », vous devez indiquer qu'il nécessite l'assistance d'une personne. S'il a recours à l'aide d'une personne lorsque c'est possible, mais que ce n'est pas fait de façon systématique, vous ne devez PAS indiquer qu'il nécessite une assistance puisqu'on assume qu'il peut se déplacer seul. Par exemple, si une dame rapporte que son garçon la conduit lorsqu'il est disponible, mais que, s'il ne l'est pas, c'est elle-même qui conduit, vous

devez indiquer qu'elle atteint ce niveau sans l'assistance d'une personne. Cependant, si elle conduit, mais que son fils doit toujours être présent avec elle dans la voiture, vous devez considérer qu'elle nécessite une assistance.

Lorsqu'il est question pour certains niveaux d'aire de mobilité d'utiliser un moyen de transport pour se déplacer, l'évaluateur doit vérifier si la personne l'utilise sans aide. La transition s'effectue normalement au niveau 4, mais parfois aussi au niveau 3. L'évaluateur doit requestionner le sujet pour vérifier s'il utilise une voiture ou si encore il marche pour se déplacer dans le voisinage à moins que ce dernier ne le précise d'emblée. À chacun de ces niveaux, l'évaluateur peut demander des précisions, par exemple, « Est-ce que vous conduisez vous-même ou est-ce quelqu'un d'autre qui conduit? », « Est-ce que \_\_\_\_\_ vous accompagne à toutes les fois que vous \_\_\_\_\_ », « Est-ce que vous montez dans l'autobus (ou une minifourgonette) seul ou est-ce que quelqu'un doit vous aider ». Une personne qui utilise le transport public sans assistance est considérée indépendante.

### Remarques

1. Les questions font référence aux activités *du dernier mois seulement*. Il peut arriver que le sujet ait des limitations temporaires (par exemple, s'il est en convalescence à la suite d'une chirurgie ou d'une maladie) et qu'il donne de l'information sur les activités qu'il pratique « normalement ». Il est toutefois important d'obtenir des renseignements sur sa mobilité au cours du dernier mois seulement, et non sur la façon dont il fonctionnait avant ou sur ce qu'il compte faire prochainement. Cette consigne s'applique à tous les aspects de l'évaluation, soit la distance, la fréquence et le niveau d'assistance requis.
2. Ne sautez aucun niveau même si les réponses vous semblent évidentes et posez toutes les questions pour chacun des niveaux. Par exemple, il peut arriver qu'une personne réponde « non » lorsqu'on lui demande si elle se rend dans son voisinage, mais qu'elle mentionne ensuite se rendre en ville plusieurs fois par semaine. Il faut alors répondre « oui » pour le niveau plus élevé.
3. Il arrive souvent que le niveau d'assistance change lorsqu'une personne progresse d'un niveau d'aire de mobilité à l'autre. Voir les exemples ci-dessous.
4. Le sens des termes « voisinage » et « ville » est propre à chacun des sujets. Ne tentez pas de définir ces termes pour eux. Il peut arriver que des sujets vous demandent si vous souhaitez savoir s'ils se déplacent dans leur voisinage *en marchant*. Ce n'est pas la méthode utilisée pour se rendre à un endroit que nous cherchons à définir, mais bien la capacité à s'y rendre, la fréquence et le degré d'indépendance, peu importe les moyens utilisés.
5. Ne rendez pas l'évaluation plus difficile qu'elle ne l'est en réalité. Assurez-vous d'utiliser les indices suggérés ci-dessus afin de déterminer le niveau d'assistance requis.

### Remplir le formulaire

Ne laissez aucun espace en blanc. Vous devez inscrire une réponse à chacune des questions. Inscrivez N/A dans les colonnes A (fréquence), B (aide technique), et C (aide humaine) quand la personne ne se rend pas dans un niveau au cours du dernier mois.

## Cotation

Quatre méthodes de cotation sont possibles pour mesurer les habitudes de déplacements en fonction de l'étendue de l'aire de mobilité avec le LSA-F:

- 1) Aire de mobilité – score Indépendant (LS-I) - le plus haut niveau d'aire de mobilité atteint sans aide technique et sans l'assistance d'une personne. Ce score varie entre 0 et 5, où 5 correspond à une aire de mobilité sans restriction;
- 2) Aire de mobilité – score Équipement (LS-E) - le plus haut niveau d'aire de mobilité atteint en utilisant une aide technique ou un équipement spécial seulement, sans recours à l'assistance d'une autre personne. Ce score varie entre 0 et 5, où 5 correspond à une aire de mobilité sans restriction;
- 3) Aire de mobilité – score Maximal (LS-M) - le plus haut niveau d'aire de mobilité atteint peu importe le type d'assistance utilisée en utilisant une aide technique et/ou l'assistance d'une personne au besoin. Ce score varie entre 0 et 5, où 5 correspond à une aire de mobilité sans restriction;
- 4) Aire de mobilité – score Composé, lequel est obtenu en combinant le niveau d'aire de mobilité atteint, la fréquence des déplacements dans chaque aire de mobilité ainsi que de l'aide requise (aide technique et/ou assistance d'une personne) pour s'y rendre. Ce score varie entre 0 et 120, où 120 correspond à une aire de mobilité sans restriction.

L'utilisation d'un algorithme d'analyse informatisé permet de s'assurer que les caractéristiques hiérarchiques des différents niveaux d'aire de mobilité sont prises en compte. Par exemple, le répondant qui mentionne qu'il doit se rendre à l'extérieur de sa ville devra nécessairement passer dans son voisinage avant d'arriver en ville. L'algorithme d'analyse informatisé accorde alors des points à la personne pour être passé dans le voisinage, et ce, même si elle avait dit qu'elle ne s'y rendait pas. Au plan descriptif, la réponse de la personne demeure la même mais le score est corrigé par l'algorithme. Cet algorithme est fourni à la page 13.

### Exemple de cotation

M. A utilise un cadre de marche et/ou une canne lorsqu'il se lève de son lit et se déplace à l'intérieur de la maison, ce qu'il fait à tous les jours. Environ deux fois par semaine, il se rend jusqu'à la boîte aux lettres, au bout de son entrée de cour, en utilisant sa canne. A toutes les deux semaines, il se rend magasiner dans une autre ville avec sa femme.

L'aire de mobilité de M. A peut être considérée sous les angles suivants :

Aire de mobilité – score Indépendant (LS-I) : 0

Aire de mobilité – score Équipement (LS-E): 2

Aire de mobilité – score Maximal (LS-M): 5

Aire de mobilité – score Composé (LS-C) : Le score composé, qui tient compte de l'utilisation d'aide technique, du besoin d'assistance et/ou de la fréquence du déplacement, varie entre 0 et 120.

Participant # \_\_\_\_\_(init : \_\_\_\_\_)

DATE évaluation (AA/MM/JJ) : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Évaluateur (Initiales) : \_\_\_\_\_

**Milieu de vie :**

**Ville :**

Évaluation de l'aire de mobilité.  
*Version canadienne-française du Life-Space Assessment (LSA-F)*

Directives LSA- F:

Les questions suivantes vont porter sur vos habitudes de déplacements dans différents environnements.

J'aimerais d'abord savoir si vous utilisez régulièrement une de ces aides techniques? (Cochez toutes celles qui s'appliquent)

- Canne
- Béquilles
- Ambulateur
- Marchette
- Fauteuil roulant manuel
- Fauteuil roulant motorisé
- Triporteur, Quadriporteur
- Fauteuil auto-souleveur/coussin auto-souleveur
- Rampe d'accès
- Orthèse
- Prothèse
- Barres d'appui (p. ex., dans la salle de bain, le bain ou la douche)
- Siège de bain
- Cabine de douche sans seuil
- Chaise d'aisance ou siège de toilette surélevé
- Lit d'hôpital
- Bassine
- Ventilateur
- Oxygène/appareil d'assistance respiratoire (p. ex., inhalateur, pulvérisateur)
- Autres

(procéder avec les questions du LSA-F à la suite)

## Formulaire d'évaluation LSA-F

LES QUESTIONS SUIVANTES CONCERNENT SEULEMENT VOS ACTIVITÉS DU DERNIER MOIS.  AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES SEMAINES, ÊTES-VOUS ALLÉ ...	A. AU COURS DES QUATRE DERNIÈRES SEMAINES, COMBIEN DE FOIS ÊTES-VOUS ALLÉ...?						COMMENT VOUS Y ÊTES VOUS RENDU?					
							B. Avez-vous utilisé des aides techniques ou un équipement particulier pour vous rendre ...?			C. Avez-vous eu besoin de l'aide d'une personne pour vous rendre ...?		
	Oui	Non	Moins de 1 fois par semaine	1 à 3 fois par semaine	4 à 6 fois par semaine	Tous les jours	Oui	Non	Ne sait pas OU préfère ne pas répondre	Oui	Non	Ne sait pas OU préfère ne pas répondre
DANS DES PIÈCES DE VOTRE <b>DOMICILE</b> , AUTRES QUE CELLE OÙ VOUS DORMEZ?  <b>AIRE DE MOBILITÉ 1*</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<b>(LS1)</b>		<b>(LS1F)</b>				<b>(LS1A)</b>			<b>(LS1H)</b>		
AUTOUR DE VOTRE <b>DOMICILE</b> , comme sur votre galerie, votre balcon, votre terrasse, dans les couloirs (immeuble d'habitation), dans le garage, sur votre terrain ou dans votre entrée de cour ?  <b>AIRE DE MOBILITÉ 2</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<b>(LS2)</b>		<b>(LS2F)</b>				<b>(LS2A)</b>			<b>(LS2H)</b>		
DANS VOTRE VOISINAGE, au-delà de votre cour ou de votre <b>immeuble d'habitation</b> ?  <b>AIRE DE MOBILITÉ 3</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<b>(LS3)</b>		<b>(LS3F)</b>				<b>(LS3A)</b>			<b>(LS3H)</b>		
DANS VOTRE VILLE, au-delà de votre voisinage?  <b>AIRE DE MOBILITÉ 4</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<b>(LS4)</b>		<b>(LS4F)</b>				<b>(LS4A)</b>			<b>(LS4H)</b>		
À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE VILLE?  <b>AIRE DE MOBILITÉ 5</b>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<b>(LS5)</b>		<b>(LS5F)</b>				<b>(LS5A)</b>			<b>(LS5H)</b>		

\* LES PERSONNES QUI RÉPONDENT « NON » À L'AIRES DE VIE 1 SE VOIENT ATTRIBUER L'AIRES DE VIE 0. LES MOTS DOMICILE ET IMMEUBLE D'HABITATION SONT REMPLACÉS PAR « UNITÉ DE VIE » ET « RÉSIDENCE » POUR LES PERSONNES VIVANT EN CENTRE HÉBERGEMENT.

## Calcul du score LSA-F

NIVEAU D'AIRES DE MOBILITÉ		FRÉQUENCE					INDÉPENDANCE	SCORE
<b>Au cours des quatre dernières semaines, êtes-vous allé...</b>		<b>Combien de fois y êtes-vous allé?</b>					Avez-vous utilisé des aides techniques ou de l'équipement spécialisé? Avez-vous eu besoin de l'assistance d'une personne?	Niveau X Fréquence X Indépendance
dans différentes pièces de votre domicile autres que celle où vous dormez? <i>Aire de mobilité 1...</i>	Oui  1	Non  0	Moins de 1 fois par semaine  1	1 à 3 fois par semaine  2	4 à 6 fois par semaine  3	Tous les jours  4	1 = Assistance d'une personne 1.5 = Aide technique seulement 2 = Aucune aide technique ni assistance	
<b>Score</b>	_____ X _____		_____ X _____			_____ =		<i>Score - niveau 1</i>
autour de votre domicile, comme sur la galerie, la terrasse ou le patio, dans le hall d'entrée ou le garage de votre immeuble, ou encore dans la cour ou l'entrée de cour <i>Aire de mobilité 2...</i>	Oui  2	Non  0	Moins de 1 fois par semaine  1	1 à 3 fois par semaine  2	4 à 6 fois par semaine  3	Tous les jours  4	1 = Assistance d'une personne 1.5 = Aide technique seulement 2 = Aucune aide technique ni assistance	
<b>Score</b>	_____ X _____		_____ X _____			_____ =		<i>Score - niveau 2</i>
dans votre voisinage, au-delà de votre cour ou de votre immeuble? <i>Aire de mobilité 3...</i>	Oui  3	Non  0	Moins de 1 fois par semaine  1	1 à 3 fois par semaine  2	4 à 6 fois par semaine  3	Tous les jours  4	1 = Assistance d'une personne 1.5 = Aide technique seulement 2 = Aucune aide technique ni assistance	
<b>Score</b>	_____ X _____		_____ X _____			_____ =		<i>Score - niveau 3</i>
à l'extérieur de votre voisinage, mais dans les limites de votre ville? <i>Aire de mobilité 4...</i>	Oui  4	Non  0	Moins de 1 fois par semaine  1	1 à 3 fois par semaine  2	4 à 6 fois par semaine  3	Tous les jours  4	1 = Assistance d'une personne 1.5 = Aide technique seulement 2 = Aucune aide technique ni assistance	
<b>Score</b>	_____ X _____		_____ X _____			_____ =		<i>Score - niveau 4</i>
l'extérieur de votre ville? <i>Aire de mobilité 5...</i>	Oui  5	Non  0	Moins de 1 fois par semaine  1	1 à 3 fois par semaine  2	4 à 6 fois par semaine  3	Tous les jours  4	1 = Assistance d'une personne 1.5 = Aide technique seulement 2 = Aucune aide technique ni assistance	
<b>Score</b>	_____ X _____		_____ X _____			_____ =		<i>Score - niveau 5</i>
<b>LS-C Score composé (ADDITIONNER) :</b>								
Niveau maximal atteint :								
<b>LS-Maximal</b> avec ou sans aide technique ou humaine : _____							<b>LS-Équipement</b> avec aides techniques seulement : _____	<i>Somme des scores de tous les niveaux</i>
<b>LS-Indépendant</b> sans aides techniques ni humaine : _____								

## Références

- Auger, C., Gélinas, I., Routhier, F., Guérette, C., & Demers, L. (2007). Développement d'une version canadienne française du Life Space Assessment (LSA) et pré-test auprès d'utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées. *Recueil des communications affichées de la 5e édition du Carrefour des connaissances du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau*, 4.
- Baker, P. S., Bodner, E. V., & Allman, R. M. (2003). Measuring life-space mobility in community-dwelling older adults. *Journal of the American Geriatrics Society*, 51(11), 1610-1614.